TILATAN
Société par actions simplifiée au capital de 2.693.600 euros
Siège social : Lotissement Commercial
Impasse du Tremblant
12740 SEBAZAC CONCOURES
RCS RODEZ 853.797.595

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 362.972 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	362.972 euros
Affectation du résultat :	
A titre de dividendes Soit 1,78 euros par action	300.000 euros
Le solde	62.972 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1.389.609 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4.352.569 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les neuf (9) mois du dernier exercice clos.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Aucun abattement sur les dividendes n'est applicable dans le cadre du PFU.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'abattement de 40 % est applicable en cas d'option au barème progressif.

Dans ce cas, il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1,78 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 299.998,22 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France percevant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8%. Il est précisé que les personnes physiques appartenant à un foyer dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (en cas d'imposition commune) ont pu demander à la société, avant le 30 novembre de l'année précédente, à être dispensées dudit prélèvement sous leur propre responsabilité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions antérieures de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 350.000 euros, soit 2,08 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 2,08 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 349.997,92 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 300.000 euros, soit 1,78 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 1,78 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 299.998,22 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 300.000 euros, soit 1,78 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 1,78 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 299.998,22 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
La Société ISATOM
Représentée par son Président,
Alain VIDAL



CERTIFIE CONFORME

Liasse 25 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : TILATAN — 1 2

Adresse de l'entreprise : IMP LOTISSEMENT COMMERCIAL IMPASSE DU TRMBLANT 12740 SEBAZAC-CONCOURES — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 8 5 3 7 9 7 5 9 5 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	1 166 031	AI		1 166 031
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	910	AO	910	
	Constructions	AP	67 027	AQ	33 595	33 433
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	194 184	AS	154 461	39 723
	Autres immobilisations corporelles	AT	593 020	AU	375 998	217 022
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	70 310	BI		70 310
	TOTAL (II)	BJ	2 091 482	BK	564 964	1 526 518
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 867 172	BU		2 867 172
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	177 122	BY	15 250	161 872
	Autres créances (3)	BZ	126 818	CA		126 818
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	1 300 092	CE		1 300 092
	Disponibilités	CF	109 533	CG		109 533
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	54 653	CI		54 653
	TOTAL (III)	CJ	4 635 391	CK	15 250	4 620 140
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 726 873	1A	580 214	6 146 659

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise : TILATAN — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 693 600)	DA	2 693 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	269 360
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 326 637
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	362 972
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 652 569
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	531 627
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	256 857
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	48 143
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	478 218
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 245
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 494 090
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 146 659

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 168 897
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	109 733

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TILATAN — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 254 129	FB		FC	7 254 129
	Production vendue biens *	FD	1 890	FE		FF	1 890
	Production vendue services *	FG	94 022	FH		FI	94 022
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 350 041	FK		FL	7 350 041
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	15 645
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	25 025
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 623
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 401 334
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 481 647
	Variation de stock (marchandises)*					FT	110 689
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 779
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 339 795
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	163 344
	Salaires et traitements *					FY	694 556
	Charges sociales (10)					FZ	141 376
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)					GA	70 398
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	15 250
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7 410
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 026 243
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	375 090
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	115 945
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	115 945
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 407
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	20 407
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	95 538
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	470 629

CERTIFIE CONFORME

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TILATAN — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 783
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	10 783
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	10 783
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	118 440
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 528 062
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 165 090
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	362 972

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C G I.)	HX	40 934
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	25 025
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 591
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
SOLDE AVOIRS		10 783

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 146 658,86 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 362 971,98 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

CERTIFIE
CONFORME

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Molilier	**08 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 05 à 08 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**de 05 à 15 ans**
Matériel et outillage industriels	**de 03 à 10 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 05 à 10 ans**
Matériel de transport	**05 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 05 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier coût d'achat en tenant compte de l'incidence des ristournes.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires minorés des escomptes obtenus. L'escompte est incorporé dans le coût d'entrée des stocks de marchandises.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat, une provision pour décote est constituée à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation.

Les articles en présentation ou déréférencés sont dépréciés en fonction de l'appréciation de leur état et de leur prix de vente probable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale :

La Société a conclu le 11 février 2020 une convention d'intégration fiscale avec sa société Mère ISATOM, principal actionnaire.
Cette convention qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2020, a été signée dans le cadre de l'option prise par ISATOM pour le régime de l'intégration fiscale.

Cette option avait été conclue pour la période restant à courir, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

La contribution de la société TILATAN à la dette d'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles supportées par ISATOM est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 166 031		
Terrains	910		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	47 649		19 378
Installations techniques, matériel et outillages industriels	194 184		
Autres installations, agencements, aménagements	590 764		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 256		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**835 763**		**19 378**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	67 933		2 377
TOTAL	**67 933**		**2 377**
TOTAL GENERAL	**2 069 727**		**21 755**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 166 031	1 166 031
Terrains			910	910
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				67 027
Installations générales, agencements, constructions			67 027	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			194 184	194 184
Autres installations, agencements, aménagements			590 764	590 764
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 256	2 256
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**855 141**	**855 141**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			70 310	70 310
TOTAL			**70 310**	**70 310**
TOTAL GENERAL			**2 091 482**	**2 091 482**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	774	136		910
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	27 286	6 308		33 595
Installations techniques, matériel et outillages industriels	140 612	13 850		154 461
Installations générales, agencements divers	324 240	49 652		373 892
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 653	453		2 105
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**494 566**	**70 398**		**564 964**
TOTAL GENERAL	**494 566**	**70 398**		**564 964**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	136				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	6 308				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 850				
Installations générales, agencements divers	49 652				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	453				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**70 398**				
TOTAL GENERAL	**70 398**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		15 250		15 250
TOTAL Dépréciations		**15 250**		**15 250**
TOTAL GENERAL		**15 250**		**15 250**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		15 250		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	70 310		70 310
Clients douteux ou litigieux	19 482	19 482	
Autres créances clients	157 640	157 640	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	251	251	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	19 466	19 466	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	642	642	
- Divers	39 754	39 754	
Groupe et associés	66 390	66 390	
Débiteurs divers	314	314	
Charges constatées d'avance	54 653	54 653	
TOTAL GENERAL	**428 903**	**358 593**	**70 310**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	109 733	109 733		
- plus d'un an	421 893	96 700	325 193	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	478 218	478 218		
Personnel et comptes rattachés	64 207	64 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 138	39 138		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	47 299	47 299		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 601	28 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	256 857	256 857		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 445 947**	**1 120 753**	**325 193**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	96 201
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce SEBAZAC	1 166 031			1 166 031

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	105 688
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	40 068
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	2 130
TOTAL	**147 886**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 306
Dettes fiscales et sociales	103 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**156 963**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	54 653	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**54 653**	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	168 350	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 835	16,00

Commentaires :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	470 629	
Résultat exceptionnel (et participation)	**10 783**	
Résultat comptable	362 972	

Commentaires :

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : TASCOM Autres :	47 131
TOTAL	**47 131**
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	23	
Ouvriers		
TOTAL	**30**	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		112 483	
TOTAL		**112 483**	

Commentaires :

Les hypothèses de calcul de cet engagement sont les suivantes :
- Age de départ par mise à la retraite par l'employeur : 62 ans pour non cadres et 67 ans pour les cadres
- Probabilité de présence jusqu'à l'âge de retraite : 10% pour les moins de 25 ans, 20% pour la tranche de 25 à 35 ans, 40 % pour la tranche de 35 à 45 ans, 50 % pour la tranche de 45 à 55 ans, et 95 % pour les plus de 55 ans.
- Taux d'actualisation : 3,73 %
- Taux attendus d'augmentation des salaires : 1%
- Charges sociales patronales : 40 %

CONSAUDIT EXPERTS

Associée
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Manuela FERNANDEZ

TILATAN

Société par actions simplifiée au capital de 2 693 600 €
Siège social : Lotissement Commercial – Impasse du Tremblant
12740 SEBAZAC CONCOURES
R.C.S : RODEZ 853 797 595

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée TILATAN.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée TILATAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-51 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes et sur les procédures de contrôle interne concourant à l'élaboration des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Principes comptables suivis

Dans le cadre de notre appréciation du caractère approprié des principes comptables rappelés en annexe et de leur correcte application, nous nous sommes notamment assurés que les procédures d'évaluation des stocks respectaient les règles comptables généralement admises par le Plan Comptable Général. La méthode d'évaluation appliquée par votre Société est la méthode du Dernier Prix d'Achat. Nous vous précisons que cette méthode utilisée pour des raisons pratiques n'est pas reconnue par le Plan Comptable Général. Cependant, compte tenu du niveau de rotation des stocks élevé, l'écart de valorisation avec une autre méthode est jugé non significatif.

Estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes

L'exercice sous examen n'a pas donné lieu à des estimations comptables significatives.

Présentation d'ensemble des comptes

Les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de la société au 31 décembre 2024.

Procédures de contrôle interne concourant à l'élaboration des comptes

Au cours de notre intervention, nous nous sommes notamment assurés que les procédures de contrôle interne mises en place par la direction de votre société, réduisaient le risque d'anomalie significatives pouvant affecter les comptes annuels résultat d'erreurs ou de fraudes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT JEAN DE VEDAS, le 12 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Manuela FERNANDEZ

Pour CONSAUDIT EXPERTS

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	1 166 031		1 166 031	1 166 031	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	910	910		136	- 136
Constructions	67 027	33 595	33 433	20 363	13 070
Installations techniques, matériel et outillage industriels	194 184	154 461	39 723	53 572	- 13 849
Autres immobilisations corporelles	593 020	375 998	217 022	267 127	- 50 105
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	70 310		70 310	67 933	2 377
TOTAL (I)	**2 091 482**	**564 964**	**1 526 518**	**1 575 161**	**- 48 643**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 867 172		2 867 172	3 011 767	- 144 595
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	177 122	15 250	161 872	161 293	579
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	251		251		251
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 466		19 466	19 131	335
. Autres	107 100		107 100	55 953	51 147
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 300 092		1 300 092	1 300 092	
Disponibilités	109 533		109 533	80 159	29 374
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	54 653		54 653	40 344	14 309
TOTAL (II)	**4 635 391**	**15 250**	**4 620 140**	**4 668 739**	**- 48 599**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**6 726 873**	**580 214**	**6 146 659**	**6 243 900**	**- 97 241**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 693 600)	2 693 600	2 693 600	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	269 360	269 360	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 326 637	1 076 394	250 243
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	362 972	550 243	- 187 271
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**4 652 569**	**4 589 597**	**62 972**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	421 893	518 094	- 96 201
. Découverts, concours bancaires	109 733	35 387	74 346
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	256 857	303 869	- 47 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 143	62 516	- 14 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	478 218	528 995	- 50 777
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	64 207	68 925	- 4 718
. Organismes sociaux	39 138	38 671	467
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	47 299	67 671	- 20 372
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	28 601	27 604	997
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 570	- 2 570
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**1 494 090**	**1 654 303**	**- 160 213**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**6 146 659**	**6 243 900**	**- 97 241**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	7 254 129		7 254 129	8 102 727	- 848 598	-10,47
Production vendue biens	1 890		1 890	779	1 111	142,62
Production vendue services	94 022		94 022	56 945	37 077	65,11
Chiffres d'affaires Nets	**7 350 041**		**7 350 041**	**8 160 451**	**- 810 410**	**-9,93**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			15 645	25 340	- 9 695	-38,26
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			25 025	23 453	1 572	6,70
Autres produits			10 623	1 639	8 984	548,14
Total des produits d'exploitation (I)			**7 401 334**	**8 210 883**	**- 809 549**	**-9,86**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 481 647	5 359 587	- 877 940	-16,38
Variation de stock (marchandises)			110 689	-271 231	381 920	140,81
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 779	1 882	- 103	-5,47
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 339 795	1 336 592	3 203	0,24
Impôts, taxes et versements assimilés			163 344	180 678	- 17 334	-9,59
Salaires et traitements			694 556	734 585	- 40 029	-5,45
Charges sociales			141 376	161 764	- 20 388	-12,60
Dotations aux amortissements sur immobilisations			70 398	96 142	- 25 744	-26,78
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			15 250		15 250	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			7 410	2 610	4 800	183,91
Total des charges d'exploitation (II)			**7 026 243**	**7 602 609**	**- 576 366**	**-7,58**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**375 090**	**608 275**	**- 233 185**	**-38,34**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			115 945	112 069	3 876	3,46
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**115 945**	**112 069**	**3 876**	**3,46**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			20 407	19 240	1 167	6,07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**20 407**	**19 240**	**1 167**	**6,07**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**95 538**	**92 828**	**2 710**	**2,92**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**470 629**	**701 103**	**- 230 474**	**-32,87**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 783	8 612	2 171	25,21
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 042	- 6 042	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**10 783**	**14 653**	**- 3 870**	**-26,41**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**10 783**	**14 653**	**- 3 870**	**-26,41**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	118 440	165 513	- 47 073	-28,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	**7 528 062**	**8 337 605**	**- 809 543**	**-9,71**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**7 165 090**	**7 787 362**	**- 622 272**	**-7,99**
RESULTAT NET	**362 972**	**550 243**	**- 187 271**	**-34,03**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Molilier	**08 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 05 à 08 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**de 05 à 15 ans**
Matériel et outillage industriels	**de 03 à 10 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 05 à 10 ans**
Matériel de transport	**05 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 05 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier coût d'achat en tenant compte de l'incidence des ristournes.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires minorés des escomptes obtenus. L'escompte est incorporé dans le coût d'entrée des stocks de marchandises.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat, une provision pour décote est constituée à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation.

Les articles en présentation ou déréférencés sont dépréciés en fonction de l'appréciation de leur état et de leur prix de vente probable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale :

La Société a conclu le 11 février 2020 une convention d'intégration fiscale avec sa société Mère ISATOM, principal actionnaire.
Cette convention qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2020, a été signée dans le cadre de l'option prise par ISATOM pour le régime de l'intégration fiscale.

Cette option avait été conclue pour la période restant à courir, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

La contribution de la société TILATAN à la dette d'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles supportées par ISATOM est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 166 031		
Terrains	910		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	47 649		19 378
Installations techniques, matériel et outillages industriels	194 184		
Autres installations, agencements, aménagements	590 764		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 256		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**835 763**		**19 378**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	67 933		2 377
TOTAL	**67 933**		**2 377**
TOTAL GENERAL	**2 069 727**		**21 755**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 166 031	1 166 031
Terrains			910	910
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				67 027
Installations générales, agencements, constructions			67 027	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			194 184	194 184
Autres installations, agencements, aménagements			590 764	590 764
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 256	2 256
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**855 141**	**855 141**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			70 310	70 310
TOTAL			**70 310**	**70 310**
TOTAL GENERAL			**2 091 482**	**2 091 482**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	774	136		910
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	27 286	6 308		33 595
Installations techniques, matériel et outillages industriels	140 612	13 850		154 461
Installations générales, agencements divers	324 240	49 652		373 892
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 653	453		2 105
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**494 566**	**70 398**		**564 964**
TOTAL GENERAL	**494 566**	**70 398**		**564 964**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	136				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	6 308				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 850				
Installations générales, agencements divers	49 652				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	453				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**70 398**				
TOTAL GENERAL	**70 398**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		15 250		15 250
TOTAL Dépréciations		**15 250**		**15 250**
TOTAL GENERAL		**15 250**		**15 250**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		15 250		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	70 310		70 310
Clients douteux ou litigieux	19 482	19 482	
Autres créances clients	157 640	157 640	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	251	251	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	19 466	19 466	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	642	642	
- Divers	39 754	39 754	
Groupe et associés	66 390	66 390	
Débiteurs divers	314	314	
Charges constatées d'avance	54 653	54 653	
TOTAL GENERAL	**428 903**	**358 593**	**70 310**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	109 733	109 733		
- plus d'un an	421 893	96 700	325 193	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	478 218	478 218		
Personnel et comptes rattachés	64 207	64 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 138	39 138		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	47 299	47 299		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 601	28 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	256 857	256 857		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 445 947**	**1 120 753**	**325 193**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	96 201
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce SEBAZAC	1 166 031			1 166 031

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	105 688
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	40 068
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	2 130
TOTAL	**147 886**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 306
Dettes fiscales et sociales	103 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**156 963**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	54 653	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**54 653**	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	168 350	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 835	16,00

Commentaires :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	470 629	
Résultat exceptionnel (et participation)	**10 783**	
Résultat comptable	362 972	

Commentaires :

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : TASCOM Autres :	47 131
TOTAL	**47 131**

Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	23	
Ouvriers		
TOTAL	**30**	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		112 483	
TOTAL		**112 483**	

Commentaires :

Les hypothèses de calcul de cet engagement sont les suivantes :
- Age de départ par mise à la retraite par l'employeur : 62 ans pour non cadres et 67 ans pour les cadres
- Probabilité de présence jusqu'à l'âge de retraite : 10% pour les moins de 25 ans, 20% pour la tranche de 25 à 35 ans, 40 % pour la tranche de 35 à 45 ans, 50 % pour la tranche de 45 à 55 ans, et 95 % pour les plus de 55 ans.
- Taux d'actualisation : 3,73 %
- Taux attendus d'augmentation des salaires : 1%
- Charges sociales patronales : 40 %